

DESCRIPTIF	Ce document décrit l'accès au support VCA en production
DATE DE REDACTION	12 Mars 2012
REFERENCE DU DOCUMENT	DGME-GA_VCA_Tutoriel_AccesSupportVCA
AUTEURS	B. ACH, GA
EXAMINATEUR	S. BELLENGIER, DGME
DIFFUSION	CNDS

GESTION DES VERSIONS			
Version	Date	Description	Auteur
1.0	12/03/2012	Création du document	B. ACH, GA

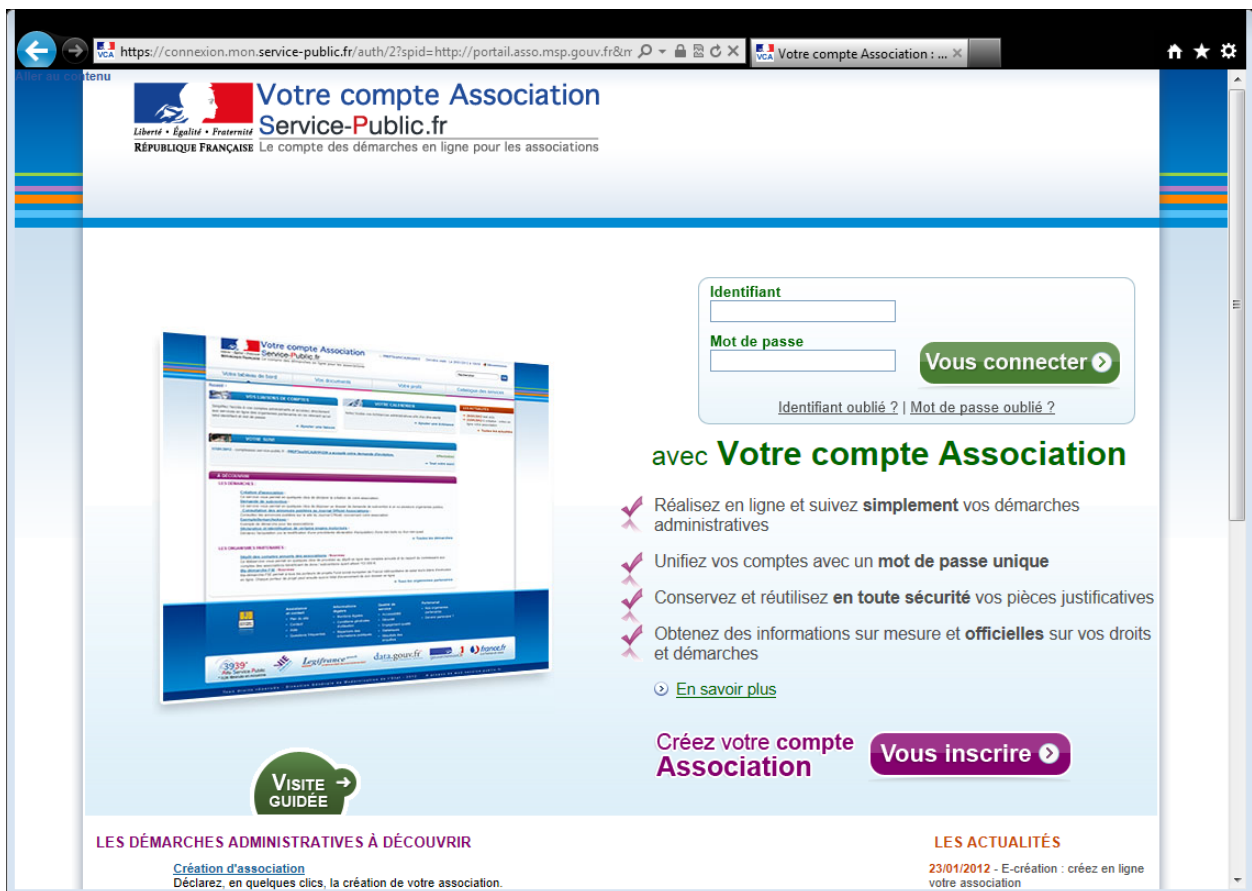
Sommaire

1. Accès au support Votre Compte Association	3
1.1. Accès à compteasso.service-public.fr	3
1.2. Lien « Aide » dans le pied de page	4
1.3. Formulaire de demande d'assistance	5

1. ACCES AU SUPPORT VOTRE COMPTE ASSOCIATION

1.1. Accès à compteasso.service-public.fr

Pour accéder au portail « Votre Compte Association » (VCA) vous devez vous connecter à l'URL : <https://compteasso.service-public.fr/portail>



Accueil du Portail VCA

1.2. Lien « Aide » dans le pied de page

Le pied de page du portail VCA permet un accès rapide au support via le lien « contact ».



Lien « Contact » dans le pied de page du portail VCA.

1.3. Formulaire de demande d'assistance

L'utilisateur peut ensuite remplir le formulaire d'assistance.

Sa demande sera transférée au support 1 puis au support 2 en fonction de son problème.

L'URL direct est : <https://creation.mon.service-public.fr/creationasso/faces/jsp/aideAssistance.jsp>

https://creation.mon.service-public.fr/creationasso/faces/jsp/aideAssistance.jsp

Votre compte Association
Service-Public.fr
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Le compte des démarches en ligne pour les associations

Accueil > Contact

DEMANDER DE L'ASSISTANCE PAR COURRIEL

Avant d'effectuer une demande d'assistance par courriel, nous vous conseillons vivement de parcourir la page de [Questions fréquentes](#).
La demande d'aide par courriel vous permet d'envoyer un message au dispositif d'assistance de mon.service-public.fr en cas de question ou de difficulté sur l'utilisation du site. Nous répondons à vos questions dans un délai maximum de 5 jours ouvrés.
Les questions contenant des propos injurieux ou diffamants ne feront pas l'objet d'une réponse.
Pour des raisons de sécurité et de confidentialité, merci de ne pas nous faire parvenir de renseignements personnels (numéro d'assuré social, numéro fiscal, etc.)

Afin que nous puissions répondre plus efficacement à votre question, merci de sélectionner le type de renseignement que vous souhaitez obtenir (champ obligatoire) :

- Création de Votre compte Association
- Connexion sur Votre compte Association
- Confidentialité des données personnelles
- Réception des messages des organismes partenaires
- Paramétrage du compte
- Utilisation du porte-documents
- Création et utilisation de vos compte actifs avec les sites des organismes partenaires
- Utilisation de Votre compte Association sur le site d'un organisme partenaire
- Utilisation des favoris / sélection d'une commune
- Problème technique
- Démarche en ligne / Formulaire CERFA
- Autre

Si votre problème est lié à l'utilisation de Votre compte Association sur le site d'un organisme partenaire, merci de préciser le nom du service en ligne de l'organisme partenaire concerné :

Votre demande ne concerne pas un organisme partenaire

Si en revanche votre question concerne le traitement de votre dossier personnel lié à une démarche chez un organisme partenaire, seul cet organisme est habilité à traiter votre demande. Merci de vous adresser directement à cet organisme.

Formulaire d'assistance pour le portail VCA.